

**ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2021**  
**Délibération numéro 202107**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION RELATIVE A LA PASSATION ET A L'EXECUTION DES MARCHES DE TRAVAUX, DE  
FOURNITURES OU DE SERVICES, ET DE LEURS AVENANTS,  
AYANT TRAIT AU FONCTIONNEMENT COURANT DE LA CACIMA**

**EXPOSE DES MOTIFS**

**CONSIDERANT** le Règlement intérieur de la CACIMA adopté par l'Assemblée Générale du 10 mai 2021 et notamment son Chapitre 4 - Section 1,

**CONSIDERANT** le Code des marchés Publics en vigueur,

\*\*\*\*\*

**DELIBERATION**

La Chambre d'Agriculture, de Commerce, d'Industrie, de Métiers et de l'Artisanat réunie en Assemblée Générale

- **DELEGUE** à la présidente de la CACIMA, Madame Delphine DAGORT en tant que représentante du pouvoir adjudicateur, la compétence de la passation et de l'exécution des marchés de travaux, de fournitures ou de services et de leurs avenants ayant trait à l'exploitation du bâtiment de la CACIMA et de ceux liés à l'activité courante des services de la CACIMA.
- **HABILITE** la présidente, Madame Delphine DAGORT, à déléguer tout ou partie de ses attributions à toute personne de la Chambre qu'il désignera parmi celles qui n'ont pas la qualité de payeur.

L'assemblée générale est informée des décisions prises par la présidente ou ses délégués dans le cadre de cette délégation.

Lecture entendue de cet exposé, l'Assemblée adopte la présente délibération.

La Présidente,

Delphine DAGORT.



La Secrétaire,

Brigitte HARDY.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Delphine Dagort".

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Brigitte Hardy".